

CARNET DE VOYAGE

Une journée à Crossac

Agathe et Camille, les agents de l'office du tourisme, partagent avec vous une expédition d'une journée dans une commune du territoire. Pour ce premier numéro, direction Crossac, de quoi faire le plein d'idées pour une journée en famille !

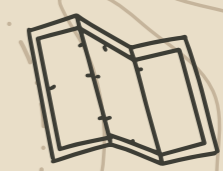
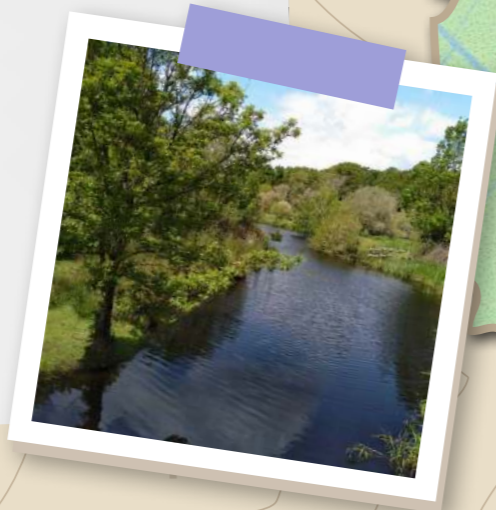
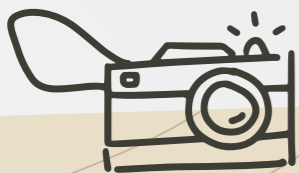
1

Aujourd'hui, il fait beau ! Équipées de nos chaussures de randonnées et accompagnées des enfants d'Agathe (10 et 13 ans), nous sommes prêtes à explorer le marais de Brière ! Point de départ : le parking de l'ancien cimetière à Crossac où notre voiture est stationnée. Nous nous dirigeons tout de suite vers l'impasse du bois Hoël. Une belle entrée en matière puisque la passerelle débouche sur un chemin au cœur du bois. Les enfants commencent à courir, et nous, nous sentons d'ores et déjà nos sens s'éveiller : le frémissement des feuilles dans les arbres, le jeu du soleil et des ombres, l'odeur des sous-bois.

En sortant du bois, nous décidons d'emprunter un sentier sur la gauche qui nous mène jusqu'à une jolie mare. Nous nous arrêtons quelques instants afin d'observer la flore de ce petit éco-système, et la faune qui s'y affine discrètement.

En poursuivant notre chemin le long du sentier, nous arrivons près du restaurant « le Tour du Chat » au sein de l'hôtel de la Ferme du Blanchot. Situé aux portes des marais, nous sommes séduites par le caractère du lieu, où four à pain et pierres apparentes côtoient un décor contemporain. Cela tombe bien, c'est l'heure du déjeuner ! Nous nous y arrêtons pour y déguster tous ensemble une cuisine de terroir avec des produits locaux.

Après le repas, nous décidons de continuer pour une petite balade digestive. Nous reprenons le sentier, qui passe derrière La Ferme du Blanchot. À gauche toute ! Nous tournons pour rejoindre le chemin du bois l'Angle puis à nouveau pour atteindre la passerelle franchissant le canal du Blanchot. Nous ne manquons pas de nous arrêter quelques instants pour admirer le paysage que nous offre ce magnifique point de vue.



5

L'heure du goûter a déjà sonné, les enfants nous le font bien comprendre ! L'occasion de faire une halte à la boulangerie du bourg et d'apercevoir l'église. Nous nous dirigeons ensuite vers le parc de la Gagnerie à la recherche d'ombre et de bancs : un cadre agréable pour déguster nos pâtisseries.

Nous avons tous bien marché, le goûter englouti, les enfants sont contents de tester les jeux et se cacher dans les structures en bois. Pendant ce temps, nous nous reposons à l'ombre.

Nous finissons la journée au calme bien contents d'avoir pu profiter des richesses de la commune et de ses paysages.

4

Finalement, nous retournons sur nos pas pour traverser la D204 et récupérer le village du Souchet sur la gauche. Nous entreprenons de nous rediriger vers le bourg, via le village de la Noë.

3

Nous traversons désormais le village de La Porte et poursuivons notre chemin, car plus loin se trouvent les ruines du château de Lorieux datant du XI^e ou XII^e siècle. Un lieu chargé d'histoire où étaient exécutés les prisonniers. Nous apercevons un pan de mur, dernière trace encore visible du monument. Nous avançons un peu sur le chemin pour admirer encore un peu le marais de Brière, dont nous ne nous laissons pas.

2

On continue ! Nous entrons désormais dans le village du Bas-Rotz. Là, à l'intersection, nous apercevons un ancien four, où était jadis cuit le pain que les habitants pétrissaient chez eux. Nous expliquons aux enfants, intrigués, que Crossac en possède plusieurs, dont certains ont été restaurés et sont parfois utilisés lors de fêtes de village. Suite à cette brève escapade dans le passé, nous décidons de tourner à droite à l'intersection, puis nous apercevons un chemin sur la gauche, que nous choisissons de suivre. Le spectacle qui s'offre alors à nous est remarquable. Les paysages des marais s'étendent tout autour et avec, la vie qu'ils abritent : de nombreux oiseaux et des vaches, les sabots dans l'eau ! Nous nous amusons à repérer les différences entre les hérons garde-boeufs et les hérons cendrés et profitons du vent rafraîchissant des marais.